

Décret

Générale

modern

Décret n° 81-067/PR/MJ DU 30 MAI 1981 portant intérim du procureur général.

n° 81-067/PR/MJ

Ministère
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Date de publication
30 mai 1981

Numéro JO
n° 11 du 01/06/1981

Date du numéro
1 juin 1981

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Le président de la République, chef du Gouvernement

Vu les lois constitutionnelles ne 1 et 2 du 27 juin 1977

Vu l'ordonnance n° 77-008 du 30 juin 1977; LA PRURRUE He nu Vu le décret n° 78-072 du 2 octobre 1978

Vu le décret n° 77-023 du 24 août 1977

Vu l'ordonnance n° 78-085 du 16 novembre 1978, ensemble l'ordonnance n° 79-110 du 15 novembre 1978

Sur rapport du ministre de la Justice; Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 mai 1981:

TEXTE INTÉGRAL

DECRETE

Article premier. — Monsieur Mohamed Issack Saban, macistrat, est nommé procureur général par intérim pendant la durée du congé du titulaire à compter du 10 mai 1981. Art. 2. — Le présent décret sera applicable dès sa publication qu1 interviendra selon la procédure d'urgence. Il sera également publié au «Journal officiel» de la République de Djibouti.